



**HAL**  
open science

## Master Ingénierie économique et statistique

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Ingénierie économique et statistique. 2018, Université Pantheon-Assas Paris II. hceres-02029187

**HAL Id: hceres-02029187**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029187>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# RAPPORT D'ÉVALUATION

## Champ de formations Économie

Université Paris II Panthéon-Assas

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018**  
VAGUE D

Rapport publié le 21/06/2018



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Christophe Daniel, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2017-2018 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 21 SEPTEMBRE 2017

### PRÉSENTATION

Le champ des formations *Économie* est constitué d'une licence générale en trois ans, mention *Économie et gestion* et de quatre mentions de master d'économie.

La licence propose trois parcours en première année, un parcours « classique », un parcours « réussite » pour les étudiants ayant besoin d'un soutien particulier et un parcours « renforcé », suivi par les étudiants du collège d'économie. En troisième année de licence (L3), cinq parcours sont proposés. Ils correspondent précisément aux quatre mentions de master en économie et à la mention du master de gestion.

Les masters d'économie sont construits autour des quatre mentions *Gouvernance économique internationale*, *Ingénierie économique et statistique*, *Monnaie, finance, banque* et *Économie managériale et industrielle*. Ces quatre mentions de master sont ensuite déclinées en différentes spécialités, à finalités professionnelle, recherche ou indifférenciée, qui peuvent être suivies pour certaines en formation initiale, en apprentissage ou en alternance.

Ainsi, dans la mention *Économie managériale et industrielle*, existent quatre spécialités de deuxième année de master (M2) : *Expertise économique et juridique des systèmes d'information*, *Stratégies de l'entreprise et économie des organisations*, *Économie des réseaux : concurrence, régulation, stratégie* et *Économie et droit*. De manière surprenante, cette dernière apparaît également dans les deux mentions suivantes.

La mention *Monnaie, finance, banque* propose également quatre M2 : *Économie et droit*, *Macroéconomie monétaire et bancaire*, *Finance* et *Techniques financières et bancaires*.

Dans la mention *Gouvernance économique internationale*, nous trouvons quatre M2 : *Commerce et management international* (commun avec le master de gestion du champ *Gestion*), *Défense et dynamiques industrielles* (qui pourrait avoir des liens thématiques et méthodologiques avec plusieurs M2 de la mention *Économie managériale et industrielle*), *Économie du secteur public* et *Économie et droit*.

Enfin, la mention *Ingénierie économique et statistiques* est plus homogène puisqu'elle ne comprend qu'un seul M2 du même nom, en lien avec le Cours de Master en Ingénierie « Économie, finance quantitative et statistique » - CMI-EFIQuaS- et le Centre de formation des apprentis (CFA) Formasup.

### AVIS GLOBAL

Les formations du champ *Économie* de l'Université Paris II Panthéon-Assas bénéficient d'un adossement à la recherche et d'une dimension professionnalisante de grande qualité. Les parcours proposés, aussi bien en licence qu'en master, permettent de répondre à l'hétérogénéité des étudiants et aux besoins du marché du travail en compétences professionnelles économiques, même si on peut remarquer l'absence de licence professionnelle dans ce champ.

On n'a cependant pas d'information sur les relations entre les formations du champ *Économie* avec celles des autres champs, notamment avec le champ *Droit* pour la double licence et le parcours de master *Économie et droit*, avec le champ *Gestion* pour le parcours du même nom de la troisième année de licence et les parcours de master *Management et commerce international*, *Économie des réseaux : concurrence, régulation, stratégie* ou *Stratégies de l'entreprise et économie des organisations*, et avec le champ *Sciences humaines et sociales* pour le M2 *Expertise économique et juridique des systèmes d'information*. Ce type d'information sur les relations entre champs manque pour appréhender la cohérence de l'offre globale de formation.

On peut également regretter un manque de lisibilité de l'offre de formation en master. Sa future reconfiguration, dans le respect de la nomenclature officielle des mentions de master, devrait conduire à une plus grande cohérence dans sa construction.

En outre, le pilotage des formations pose un certain nombre de questions, aussi bien en licence où il n'y a pas de responsable attribué que pour l'ensemble du champ en matière de suivi des étudiants et d'auto-évaluation des formations.

De manière générale, une plus grande place pourrait probablement être faite aux pédagogies innovantes (travail en groupe, pédagogie inversée, etc.) et la visibilité des formations à l'international apparaît insuffisante.

On peut regretter que l'établissement ne réalise pas d'enquêtes d'insertion professionnelle à six mois avec l'aide du responsable de la mention ou de la spécialité, de manière à inciter les étudiants à y répondre de mettre en place des enquêtes complémentaires pilotées directement par les responsables des formations. Les étudiants et les professionnels devraient également être davantage impliqués dans le pilotage de la formation, notamment par une participation active dans les conseils de perfectionnement. Des évaluations des enseignements dans chaque formation permettraient de donner plus de cohérence d'ensemble aux mentions de master.

## ANALYSE DÉTAILLÉE

Dans le champ *Économie*, les finalités et les programmes des formations sont conformes aux attendus pour les licences et les masters. Les parcours proposés sont originaux, attractifs et étroitement adossés au monde professionnel et à la recherche. Sur la base d'équipes pédagogiques solides, les parcours sont structurés de manière progressive afin de conduire les étudiants vers les spécialités de master recherchées.

Plus précisément, la licence *Économie et gestion* se positionne comme généraliste et a comme finalité principale de préparer aux compétences nécessaires à la poursuite d'études dans les mentions *Économie* et *Gestion* des masters, grâce à une différenciation en troisième année. Elle propose en outre des parcours spécifiques comme le parcours « réussite », et des parcours sélectifs (la double licence *Droit et économie* ou le CMI-EFIQuaS).

Globalement, les mentions des masters d'économie exposent clairement les objectifs attendus de ces formations et sont organisées de façon à faire acquérir aux étudiants les compétences correspondant à des emplois du niveau adéquat. L'alternance et la présence d'intervenants professionnels sont largement développées dans tous les masters. Toutefois, les spécialités de la mention *Monnaie, finance, banque* ne se distinguent pas clairement les unes des autres, et celles du master *Gouvernance économique internationale* ne sont pas très lisibles, tandis que certains parcours de M2 appartiennent à plusieurs mentions.

En ce qui concerne le positionnement des formations dans leurs environnements, les différentes formations du champ jouissent d'une bonne notoriété. Les masters sont en concurrence avec ceux dispensés dans les autres universités parisiennes. Les formations du champ sont toutes localisées à Paris intramuros, ce qui leur est favorable, à l'exception des deux premières années de la licence *Économie et gestion* qui est aussi proposée à Melun.

De plus, pour répondre à la concurrence et être bien positionnées, certaines formations ont développé des parcours spécifiques très fortement adossés à la recherche. Ainsi, le master *Ingénierie économique et statistique* est cohabilité avec l'Université de Paris Dauphine (mais cette cohabilitation ne sera pas reconduite). Il accueille, par ailleurs, les étudiants de 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> année du CMI-EFIQuaS.

Les formations du champ s'appuient sur deux centres de recherche : le CRED (Centre de Recherches en Économie et Droit) et le LEMMA (Laboratoire d'Économie Mathématique et d'Économétrie Appliquée). Les 53 membres de ces laboratoires (29 professeurs et 24 maîtres de conférences) sont fortement impliqués dans le fonctionnement des formations.

Les relations avec le monde économique existent essentiellement au niveau des masters, tandis que pour la licence, elles se limitent aux stages optionnels ou obligatoires selon les parcours. Le réseau des anciens (Alumni) joue une part importante. Le master *Gouvernance économique internationale*, pour sa spécialité *Défense et dynamiques industrielles*, a passé un partenariat avec l'École de Guerre. Le master *Monnaie, finance, banque* en a passé un avec la société « France Training », afin de préparer les étudiants à la certification « Chartered Financial Analyst ». Les conventions de partenariats avec les acteurs du monde socio-économique semblent néanmoins être en nombre insuffisant et pourraient être développées avec des grandes entreprises et des organismes, en premier lieu avec ceux qui sont en contact avec les formations et leurs spécialités.

L'ouverture internationale du champ se caractérise par l'existence de conventions d'échange (accords Erasmus et conventions bilatérales dans 16 pays). En master, l'établissement évoque de nombreuses

conventions d'échanges et d'importantes possibilités de mobilité internationale des étudiants, mais les effectifs sortants ne sont pas toujours précisés. En licence, l'ouverture internationale de la formation est cantonnée à des flux d'échanges sortants assez faibles, sans mention de la mobilité entrante d'étudiants étrangers ni à l'organisation de cours ou de parcours en langue étrangère. On apprécie cependant, dans l'ensemble des masters, la présence de cours en anglais, la possibilité dans certaines mentions de réaliser un semestre à l'étranger, et la participation d'enseignants étrangers invités. Ces dispositions sont diversement utilisées selon les formations et les parcours.

Un partenariat a aussi été établi entre le master *Monnaie, finance, banque* (spécialité *Économie et droit*) et la « *Yale Law School* » de l'Université de Yale (USA). Elle permet à des étudiants de candidater et d'y suivre des formations.

Une plus grande précision dans les informations relatives aux relations internationales permettrait de mieux appréhender l'attractivité et la visibilité des formations de ce champ.

L'organisation pédagogique des formations donne lieu à différents constats. Tout d'abord, en licence, une différenciation judicieuse des parcours est proposée, avec un parcours « réussite » adapté aux étudiants nécessitant un soutien et des parcours sélectifs permettant d'attirer les meilleurs profils d'étudiants.

On observe ensuite la très grande complexité – et corrélativement l'important manque de lisibilité – de l'organisation pédagogique des formations de master de ce champ. Ce constat, partagé pour l'ensemble des mentions de master, est caractérisé par un manque de cohérence de certains M2 composés de parcours ayant peu à voir avec l'intitulé de la mention. Par exemple, le master *Gouvernance économique Internationale* apparaît comme un regroupement artificiel de spécialités qui n'ont ni de rapport avec l'intitulé de la mention, ni de rapport entre elles : *Commerce et management international*, *Défense et dynamiques industrielles*, *Économie du secteur public* et *Économie et droit*. Certaines de ces spécialités ont en outre des effectifs assez faibles (9 étudiants en 2016 pour 15 places au maximum en *Économie du secteur public*). Ces quatre parcours disposent chacun d'un recrutement spécifique d'étudiants, mais partagent toutefois un certain nombre d'enseignements communs qui apparaissent en option des uns et des autres. D'autres exemples de ce type pourraient être donnés.

La professionnalisation des formations est variable, plus importante en master qu'en licence (hormis le parcours *Sciences de gestion* de la troisième année, qui impose un stage, mais dont les modalités de durée et de validation ne sont pas précisées), selon la finalité des masters (recherche, professionnelle ou indifférenciée), et selon la possibilité de les suivre en formation initiale, contrats de professionnalisation ou apprentissage. Plusieurs parcours en master nécessitent la réalisation de stages (durée variant de trois à six mois) qui conditionnent parfois même l'obtention du diplôme. L'alternance et l'apprentissage sont également mis en avant.

La recherche est en général bien présente dans les différentes formations, y compris dans les masters à finalité professionnelle sous contrats ou en alternance, grâce notamment aux mémoires que les apprentis réalisent et soutiennent à la fin de leur année d'apprentissage en M1 et en M2, et qui reposent sur une logique de recherche appliquée. Les mentions sont organisées pour la plupart en un M1 commun et des spécialités très spécifiques. Cela assure à ces mentions aussi bien des débouchés professionnels que la poursuite d'études en thèse.

Pour le numérique, l'établissement offre des outils diversifiés (Environnement Numérique de Travail – ENT –, cours à distance, etc.), mais ne précise pas toujours leurs usages effectifs selon les formations, surtout en M2. Il apparaît globalement que la pédagogie reste très classique et peu « innovante ».

Sur le pilotage des formations, les équipes pédagogiques sont diversifiées et de qualité. Elles comprennent à la fois des enseignants-chercheurs et des professionnels dont la proportion varie suivant les parcours. La volumétrie des cours dispensée par les professionnels correspond à ce qui est attendu dans ce type de formation. Les responsabilités pédagogiques y sont dans l'ensemble bien distribuées, à l'exception de la licence *Économie et gestion* qui ne dispose pas de responsable à part entière, choix « assumé » par la gouvernance de l'université, mais qui aboutit à un pilotage flou.

Les modalités d'évaluation des étudiants sont classiques, avec un partage entre contrôle continu et examen final correspondant au partage cours/ travaux dirigés (TD) sur les enseignements fondamentaux, et des examens oraux pour les enseignements complémentaires.

Les informations données sur le fonctionnement des conseils de perfectionnement sont majoritairement lacunaires. L'existence de ces conseils est évoquée, mais aucun compte-rendu n'est annexé au dossier, ce qui ne permet pas d'en apprécier le fonctionnement, l'efficacité réflexive et les apports sur l'évolution des formations. On ignore la fréquence des réunions, la présence effective des diverses catégories de membres et

le mode de diffusion des comptes-rendus. Le nombre et les fonctions professionnelles des membres extérieurs ne sont en particulier pas précisés. Pour ces raisons, ces conseils de perfectionnement ne jouent pas encore un rôle important dans l'autoévaluation. Deux masters (*Économie managériale et industrielle* et *Monnaie, finance et banque*) signalent la mise en place de comités de pilotage ou de conseils pédagogiques. Dans le cas du master *Monnaie, finance et banque*, enseignants et personnalités du monde industriel participent conjointement à ces comités, mais il n'y a malheureusement pas d'étudiants.

Plusieurs formations ne présentent pas leurs dispositifs de suivi des étudiants, de l'insertion/poursuite d'études et de leur attractivité. Les enquêtes d'insertion professionnelle sont réalisées par la mission qualité-évaluation de l'établissement. En effet, l'établissement a fait le choix de se contenter des enquêtes à 30 mois, pour lesquelles les taux de réponse sont faibles au regard des effectifs d'étudiants inscrits. Pour le master *Gouvernance économique internationale* ou le master *Économie managériale et industrielle*, les excellents taux d'insertion professionnelle doivent être lus en prenant en compte ce faible taux de retour des enquêtes d'insertion professionnelle. On ne dispose pas par ailleurs dans le dossier d'informations pertinentes pour apprécier la nature exacte des emplois occupés par les diplômés, ce qui ne permet pas de vérifier si les débouchés professionnels des étudiants diplômés correspondent bien aux objectifs initialement affichés en termes de compétences. Cette question nécessite une réorganisation des procédures de suivi des diplômés.

Pour le master *Gouvernance économique internationale*, la licence *Économie et gestion*, le master *Économie managériale et industrielle* et le master *Ingénierie économique et statistique*, les modalités d'évaluation des enseignements présentés sont réalisées via un lien Internet. Les résultats sont traités et transmis à la fois à la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) ainsi qu'au responsable de la formation, mais seuls les résultats relatifs à l'ensemble des formations de l'Université Paris II Panthéon-Assas sont disponibles, sans savoir si des évaluations spécifiques à chaque enseignement sont utilisées.

En ce qui concerne les résultats constatés, les formations du champ *Économie* présentent globalement une bonne attractivité. Celle-ci est élevée pour la licence *Économie et gestion* qui accueille près de 1300 étudiants avec un important flux d'entrée en L3 d'étudiants n'ayant pas suivi les deux premières années de la licence. Les parcours des masters du champ sont également attractifs hormis deux parcours : le parcours *Économie du secteur public* de la mention *Gouvernance économique internationale* dont les effectifs demeurent faibles et le parcours *Économie des réseaux : concurrence, régulation, stratégie* de la mention *Économie managériale et industrielle* dont les effectifs diminuent fortement sans que les raisons ne soient expliquées. La diversité des publics accueillis pourrait être un axe de progression.

Les taux de réussite sont très satisfaisants, notamment en licence avec un taux de l'ordre de 60 à 65 % hors abandon en L1, montrant ainsi la pertinence potentielle des dispositifs d'aide à la réussite. Malheureusement, on manque d'informations sur le nombre d'étudiants ayant bénéficié de ces aides et sur leur réussite. Les taux de réussite des parcours de master sont très élevés (proches de 100 %) mais on constate une diminution de ces taux dans les parcours de la mention *Monnaie, banque, finance*, à l'exception du parcours *Techniques financières et bancaires*. Le suivi des diplômés ne fait pas l'objet de procédures efficaces et partagées par les formations du champ. Dans l'ensemble les résultats des enquêtes d'insertion sont lacunaires, ce qui interroge sur les véritables taux d'insertion professionnelle. Le manque relatif de conventions ou de partenariats avec les acteurs du monde socio-économique pourrait par ailleurs constituer une explication partielle. Une exception notable concerne le master *Ingénierie économique et statistique* qui, sans doute grâce à la présence du CMI pour lequel ces informations sont obligatoires, prouve qu'un dispositif de recueil d'informations efficace est possible à mettre en place. Pourtant, le document relatif au champ *Économie* ne contient pas de propositions précises visant à mettre en œuvre un véritable suivi des étudiants diplômés. Ainsi, pour ce master, les étudiants diplômés sont suivis à l'aide d'enquêtes à six mois avec un taux de réponse élevé (90 %), un annuaire des diplômés est mis à jour régulièrement par l'association des anciens étudiants, et la synthèse des résultats montre que 70 % des diplômés occupaient un emploi en contrat à durée indéterminée.

En termes de poursuites d'études, les étudiants diplômés de licence intègrent des formations de niveau master sans précision sur les masters choisis, et l'insertion professionnelle après la licence est marginale. Le nombre d'étudiants reçus en M1 et continuant dans un M2 de la même mention est assez faible. La réorganisation des masters devrait donc permettre d'assurer la poursuite d'études des étudiants au sein de la même mention. Enfin, pour le master *Gouvernance économique internationale*, le dossier indique, sans donner de chiffres, que les poursuites d'études en thèse sont significatives pour les parcours indifférenciés.

## POINTS D'ATTENTION

L'établissement devrait veiller à :

- la lisibilité de l'offre de formation et la cohérence des mentions dans le cadre de la nouvelle nomenclature,
- un véritable pilotage avec des structures bien définies,
- un meilleur suivi du devenir des diplômés, avec des taux de réponse satisfaisants aux enquêtes d'insertion,
- mettre en place des enquêtes complémentaires pilotées directement par les responsables des formations,
- impliquer les étudiants et les professionnels dans le pilotage de la formation, notamment par leur participation active aux conseils de perfectionnement,
- procéder à l'évaluation des enseignements de chaque formation.

## FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

Ci-dessous les fiches d'évaluation des formations suivantes :

- Licence Économie et gestion
- Master Économie managériale et industrielle
- Master Gouvernance économique internationale
- Master Ingénierie économique et statistique
- Master Monnaie, finance, banque



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

## LICENCE ÉCONOMIE ET GESTION

Établissement : Université Paris II Panthéon-Assas

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence(LI) *Économie et gestion* vise à donner une formation générale dans son domaine, avec pour principal débouché la poursuite d'études en master. Elle propose des parcours différenciés en fonction du niveau des étudiants et de leur projet professionnel ; à ceux qui présentent des lacunes en intégrant l'université, est proposé un « parcours réussite » en première année. La formation se différencie en troisième année en cinq parcours ; *Analyse économique, Économie internationale, Économie managériale et industrielle, Monnaie – finance, Sciences de gestion*, adaptés aux poursuites d'études envisagées par les étudiants, dont le dernier parcours proposé en formation initiale et en apprentissage. Elle est assurée sur deux sites à Paris intra-muros, et un site à Melun.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>La licence <i>Économie et gestion</i> de l'Université Paris II Panthéon-Assas se présente comme une formation généraliste en économie et gestion, permettant l'accès à un large choix de masters dans son domaine. Son architecture propose, en plus d'un parcours central permettant d'acquérir un ensemble complet de compétences et connaissances en économie-gestion, des parcours renforcés sélectifs (Collège d'Économie, CMI-EFIQuaS - Cours de Master en Ingénierie –Économie, Finance quantitative et Statistique ; double licence Économie-Droit), et un parcours réussite en première année à destination des étudiants présentant des lacunes dans leur formation initiale. La différenciation de la formation en troisième année permet ensuite aux étudiants d'avoir accès à un large choix de masters, allant de l'analyse économique à la gestion, en passant par l'économie internationale, l'économie managériale et industrielle et la monnaie-finance. L'existence d'un site délocalisé à Melun en première et deuxième année est garante d'une diversification de la composition sociologique de ses étudiants, sans qu'il soit possible d'évaluer la poursuite d'études de ces étudiants en troisième année, dans l'établissement ou dans d'autres universités voisines.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>La licence <i>Économie et gestion</i> de l'Université Paris II Panthéon-Assas s'inscrit dans un environnement privilégié du fait de sa localisation géographique, alors que son antenne de Melun doit être considérée comme une formation de proximité dont il est difficile d'évaluer la position vis-à-vis des universités voisines (Évry, Orsay). Elle</p>

dispose d'un adossement recherche de qualité grâce à l'appartenance de ses enseignants-chercheurs aux deux laboratoires d'économie et au laboratoire de gestion de l'Université Paris II Panthéon-Assas. Les relations avec le monde de l'entreprise concernent surtout le parcours *Science de gestion* et dans une moindre mesure les parcours *Monnaie-finance* et *Économie industrielle et managériale*. Les échanges internationaux concernent essentiellement la troisième année de licence (L3) et sont relativement faibles, en regard des effectifs concernés, 29 étudiants ayant pu suivre le 1<sup>er</sup> semestre dans des universités étrangères en 2016-2017 (pour 400 étudiants en L3).

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique du parcours central (ou « classique ») de la licence *Économie et gestion* présente sur ses deux premières années la structure habituelle d'une formation en économie - gestion, sans grande originalité ni recherche d'innovations pédagogiques. Le parcours réussite l'enrichit de travaux dirigés (TD) supplémentaires en expression écrite et orale et en mathématiques à destination d'étudiants disposant de lacunes dans ces domaines, sur la seule première année. On n'a accès, toutefois, à aucune information sur le nombre d'étudiants qui bénéficient de ce dispositif ni à son efficacité. Les parcours renforcés s'inscrivent sur toute la durée de la formation, et se déclinent en un Collège d'Économie, un parcours CMI-EFIQuaS aboutissant à un master *Ingénierie économique* et une double licence *Droit/Économie-gestion*. On est bien en peine d'évaluer le fonctionnement des deux premiers parcours, en l'absence de présentation du détail de leurs enseignements. Seule est faite référence à l'organisation de séminaires supplémentaires, sans mention des effectifs concernés, et des modalités de sélection des étudiants. Les étudiants ont accès à un ensemble de ressources numériques, sans grande précision quant à la mise en ligne des différentes ressources pédagogiques. La professionnalisation de la formation concerne principalement le parcours *Sciences de gestion*, qui impose un stage en L3, dont les modalités de durée et de validation ne sont pas précisées. Quant à l'ouverture internationale de la formation, elle est cantonnée à des flux d'échanges sortants assez faibles, sans mention à la mobilité entrante d'étudiants étrangers ni à l'organisation de cours ou de parcours en langue étrangère.

### Pilotage

La licence *Économie et gestion* ne dispose pas de responsable à part entière, choix revendiqué par la gouvernance de l'université mais qui aboutit à un pilotage flou, reposant sur la coopération entre les départements d'économie et de gestion et semble-t-il sur la bonne volonté des uns et des autres. La licence dispose toutefois d'un conseil de perfectionnement de création très récente, sans précision sur ses prérogatives ni son fonctionnement. L'évaluation de la formation et de l'organisation de ses enseignements est réalisée de manière systématique sur l'ensemble des parcours et des années d'études, tandis que l'évaluation des enseignements est réalisée par l'intermédiaire d'un lien internet, mais les résultats demeurent très généraux, présentés par domaine disciplinaire. Les modalités d'acquisition des compétences sont classiques, avec un partage entre notes de contrôle continu en TD et de contrôle terminal pour les cours magistraux. Des possibilités de réorientation sont proposées à l'issue du premier semestre, là aussi sans précision sur les effectifs concernés.

### Résultats constatés

La formation dispose d'une bonne attractivité, qui se traduit par des effectifs élevés et en légère croissance sur les dernières années, sauf pour la dernière année (2016-2017) où ils plafonnent. Elle dispose d'un flux d'entrées extérieures significatif en troisième année, puisque, sur 400 inscrits en L3, seulement 280 viennent de seconde année de licence (L2) (chiffres de l'année 2015-2016, qui sont du même ordre de grandeur que ceux des trois années précédentes). Ce flux devrait provenir principalement d'entrées dans le parcours *Sciences de gestion*. Bien que le dossier ne présente pas de taux de réussite, un rapide calcul donne des taux de réussite satisfaisants (60-65 % hors abandon, autour de 50 % en données brutes), signe que le dispositif réussite semble bien fonctionner. S'agissant d'une formation généraliste de licence, la grande majorité des étudiants poursuit ses études en master, tandis que leur insertion professionnelle reste marginale.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une formation solide en économie gestion, reposant sur une équipe pédagogique de qualité.
- Une proposition de parcours sélectifs permettant d'attirer les meilleurs profils d'étudiants.
- Une recherche de diversification de l'origine des étudiants avec l'antenne de Melun.

### Principaux points faibles :

- Un pilotage flou de la licence, avec un conseil de perfectionnement sans prérogatives précises.
- Une faible ouverture internationale.
- Un dossier présentant des lacunes.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation de licence *Économie et gestion* de l'Université Paris II Panthéon-Assas peut continuer de capitaliser sur une bonne attractivité, liée autant à sa localisation qu'à son équipe pédagogique et à l'existence de parcours d'excellence et de soutien bien différenciés. Elle devrait toutefois veiller à s'ouvrir à de nouvelles formes d'innovations pédagogiques, tournées vers l'acquisition de compétences transversales, la pédagogie inversée ou le travail en groupe. Elle pourrait aussi tirer plus profit de ses atouts pour accroître son ouverture internationale, par la mise en place de parcours adaptés aux étudiants étrangers qui permettraient d'augmenter sa mobilité entrante et sortante. Quant au parcours « réussite », il pourrait réellement être retenu comme un atout de cette formation, si l'on disposait d'éléments chiffrés permettant de mesurer son efficacité pour les étudiants choisis pour le suivre. Enfin, un véritable pilotage avec des structures bien définies devra être mis en place ; l'organisation floue actuellement retenue transparaît notamment dans le caractère lacunaire du dossier soumis à évaluation.



## MASTER ÉCONOMIE MANAGÉRIALE ET INDUSTRIELLE

Établissement : Université Paris II Panthéon-Assas

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master (MA) *Économie-gestion* mention *Économie managériale et industrielle* de l'Université Paris II Panthéon-Assas est une formation offerte en présentiel de 2 ans, conçue comme la suite de la licence *Économie-gestion* parcours *Économie managériale et industrielle* du même établissement. Elle s'articule autour d'une première année commune et se décline en quatre spécialités de seconde année (*Expertise économique et juridique des systèmes d'information*, à finalité exclusivement professionnelle, et trois spécialités à finalités professionnelle et recherche : *Stratégies de l'entreprise et économie des organisations*, *Économie des réseaux : concurrence, régulation, stratégie* et enfin *Économie et droit*). Offrant un volume horaire étudiant de 501 h (dont 30 % environ sous formes de travaux dirigés) durant la première année qui prévoit par ailleurs une période de stage, la formation offre de 200 heures (branche recherche de la spécialité économie des réseaux) à plus ou moins 350 heures pour les autres spécialités lors de la deuxième année. Les finalités professionnelles dépendent largement des spécialités suivies. Les enseignements sont dispensés à Paris sur les sites d'Assas, de Charcot et de Panthéon.

### ANALYSE

Finalité
<p>La structuration sous forme d'une première année de master (M1) commune et d'une différenciation totale de la formation en seconde année de master (M2), sur des spécialités très différentes, rend peu opératoire l'évaluation globale des finalités de la mention. On notera cependant que l'accent mis sur l'organisation de l'entreprise, les stratégies industrielles, et la régulation des marchés en M1 apporte une base cohérente à une poursuite d'études dans les différentes spécialités de M2.</p> <p>Pour chacun des parcours de M2, les compétences visées sont cohérentes avec les métiers visés, et les enseignements proposés en cohérence avec ces compétences. L'approche pluridisciplinaire (plus ou moins marquée selon les spécialités) est un plus. L'économie, la gestion et le droit sont les disciplines principales des enseignements auxquelles s'ajoute l'informatique pour le parcours <i>Expertise économique et juridique des systèmes d'information</i>.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le dossier n'offre pas d'informations sur le positionnement de la formation dans l'environnement local et national. Cependant, le caractère très spécifique et original des spécialités proposées, en particulier pour les spécialités à</p>

forte connotation transdisciplinaire (spécialité Expertise économique et juridique des systèmes d'information et spécialité *Économie et droit*) laisse penser qu'elles ne viennent pas concurrencer des formations équivalentes.

L'adossement recherche est un des points forts de la formation, le CRED - Centre de Recherches en Économie et Droit, étant laboratoire d'appui pour l'intégralité des spécialités, des appuis secondaires de laboratoires d'autres disciplines venant utilement compléter cet adossement pour les spécialités transdisciplinaires (informatique et droit privé notamment).

### Organisation pédagogique

La structuration de la mention ne permet pas réellement une orientation progressive des étudiants.

En fonction des spécialités de M2, les enseignements peuvent être différenciés selon que l'étudiant poursuit une voie professionnelle ou une voie recherche et, pour la spécialité *Économie et droit*, selon l'origine (juridique ou économique) de l'étudiant. Les modalités d'enseignement sont classiques (même si des enseignements sous formes d'atelier sont à remarquer au sein de la spécialité *Expertise économique et juridique des systèmes d'information*) ainsi que les modalités d'évaluation.

L'établissement offre les outils numériques désormais standards (plateforme, MOOCS - cours en ligne ouvert et massif, espaces collaboratifs, etc.) mais rien ne précise leur usage effectif dans le cadre de la mention, à l'exception de la spécialité *Expertise économique et juridique des systèmes d'information* qui semble avoir largement plus investi cette dimension pédagogique.

Un stage, de deux mois minimum est mis en place dès le M1. Il est de trois à six mois pour les voies professionnelles des spécialités de M2. Outre le stage, la professionnalisation ne se construit qu'à partir de la seconde année, par l'intervention de professionnels qualifiés dans les enseignements.

Les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont travaillées mais ne traduisent bien que les compétences visées par la seconde année de la formation. Elles témoignent ainsi de la réalité objective d'une formation qui, à la fois par son architecture et par la possibilité offerte d'entrée en seconde année pour des publics venant d'horizons disciplinaires divers, ne constitue pas une mention intégrée.

Si le dossier évoque 26 accords d'échanges et 54 possibilités de mobilités internationales des étudiants, rien n'indique, pour la mention, les effectifs sortants. Outre l'enseignement de l'anglais (anglais économique), une certification du niveau de langue est proposée en sortie ; les étudiants ont l'obligation pour valider le master d'avoir suivi des cours d'anglais dans leur cursus et confirmé un niveau d'anglais évalué par un test en ligne.

Les spécialités *Économie et droit* et *Stratégies de l'entreprise et économie des organisations* se distinguent par le poids accordé aux partenariats internationaux, dont malheureusement on ne perçoit pas s'ils relèvent uniquement de l'excellence des relations de recherche dans ces champs d'expertise ou s'ils profitent directement aux étudiants de ces spécialités.

### Pilotage

Reflète de l'architecture du diplôme, l'essentiel du pilotage de la formation semble relever des spécialités de M2. Y sont organisés des comités de pilotage qui associent membres de l'équipe pédagogique, étudiants et représentant du monde professionnel de très haut niveau. La composition du conseil de perfectionnement est bien spécifiée (cinq enseignants-chercheurs, deux professionnels, deux étudiants et deux personnels administratifs) mais son périmètre de compétence et la fréquence des réunions ne sont pas précisés dans le dossier.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est organisée de manière centralisée et télématique. Les résultats sont traités et transmis à la fois au Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire ainsi qu'au responsable de la formation. La prise en compte de cette évaluation n'est cependant pas documentée.

Les équipes pédagogiques, étoffées, traduisent une forte expertise dans les disciplines enseignées même si la transdisciplinarité revendiquée dans certaines spécialités ne se traduit pas totalement dans la composition des équipes pédagogiques. Les professionnels représentent un tiers de l'équipe pédagogique de la spécialité *Économie et droit* mais les deux tiers pour la spécialité *Stratégies de l'entreprise et économie des organisations*, un équilibre entre professionnels et enseignants-chercheurs est vérifié dans les deux autres spécialités.

### Résultats constatés

La baisse des effectifs de M2 de la spécialité *Économie des réseaux* questionne (diminution de 18 à 6 étudiants sur la durée du quinquennal). Ainsi en est-il également de la baisse des effectifs en M1, qui passe sous la barre des 40 inscrits. Ces chiffres sont peut-être à mettre en perspective avec le faible nombre d'étudiants du M1 qui sont autorisés à poursuivre dans le M2 (9 sur 72 en 2015 par exemple). Cela questionne également quant à la stratégie des équipes pédagogiques au regard de la réforme de l'accès en master et sur l'hétérogénéité des spécialités de M2. Le dossier ne permet malheureusement pas d'identifier les autres profils entrants directement en M2. Les enquêtes d'insertion sont peu détaillées et ne documentent pas en particulier le niveau d'emploi en sortie. Le devenir de la moitié des enquêtés des parcours réseaux et économie et droit de l'enquête 2012 questionne car n'étant pas insérés au plan professionnel, même s'il ne s'agit que d'un échantillon nullement représentatif.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Adossement recherche et équipes pédagogiques de qualité.
- Originalité des spécialités proposées.
- Capacité d'adaptation de certaines spécialités de M2 au profil des étudiants entrants.

### Principaux points faibles :

- Décroissance des effectifs dans les spécialités de M2 (hormis pour la spécialité *Économie et droit*).
- Très faible intégration des étudiants de M1 dans le M2 de la mention.
- Structuration non progressive du master.
- Absence de prise en compte opérationnelle des enquêtes d'insertion ou d'évaluation.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention de master *Économie managériale et industrielle* propose des débouchés (en recherche et professionnels) originaux et de qualité. Le dossier fait apparaître une prise de conscience effective de certaines faiblesses et envisage d'y remédier.

Si l'outil le permet, il serait souhaitable de :

Personnaliser et utiliser l'évaluation étudiante de la formation dans le cadre des conseils de perfectionnement ;

Réaliser une étude plus qualitative des résultats des enquêtes d'insertion et en nourrir la réflexion des conseils de perfectionnement ;

Repenser le conseil de perfectionnement de la mention de manière à y intégrer *a minima* l'ensemble des porteurs de parcours afin de donner plus de cohérence à l'ensemble et partager les bonnes pratiques ;

Concrétiser l'ancrage international fort de certains parcours par une institutionnalisation pédagogique de ces relations.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

## MASTER GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE

Établissement : Université Paris II Panthéon-Assas

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master (MA) *Gouvernance économique internationale* de l'Université Paris II Panthéon-Assas présente une architecture avec une première année commune de master (M1) portant le nom de la mention et quatre spécialités de seconde année de master (M2), à finalité professionnelle *Commerce et management international* et *Défense et dynamiques industrielles*, et à finalité indifférenciée (professionnelle et recherche) *Économie du secteur public* et *Économie et droit*. Chacune recrute ses étudiants au sein et en dehors du Master. Ces parcours sont tous localisés sur les deux sites parisiens de l'Université Paris II Panthéon-Assas (site d'Assas et site Panthéon).

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>Le master <i>Gouvernance économique internationale</i> regroupe un ensemble de spécialités qui vise à former des cadres de haut niveau dans des domaines spécifiques, comme le commerce international et la défense, ou à fournir une formation plus générale pouvant conduire à la recherche comme au monde du travail pour <i>Économie du secteur public</i> et <i>Économie et droit</i>. Les spécialités de M2 <i>Économie et droit</i> et <i>Économie du secteur public</i> n'ont toutefois peu de liens avec l'international et constituent des spécialités artificielles. Ainsi, la spécialité <i>Commerce et management international</i> appartient également au master <i>Sciences de gestion</i>. Chaque spécialité revendique une excellente insertion professionnelle (sans qu'on puisse vérifier l'adéquation aux métiers visés par les enquêtes fournies) et pour les spécialités indifférenciées des poursuites d'études en thèse pour certains étudiants. Le dossier ne permet pas d'explicitier ce qu'il advient des étudiants issus du M1 non admis dans les M2 de la mention, qui au regard des chiffres fournis doivent être nombreux.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Le M1 de la mention <i>Gouvernance Economique Internationale</i> s'inscrit dans le prolongement de la licence <i>Économie et gestion</i> et son parcours en économie internationale, qui accueille un grand nombre d'étudiants. Par contre, chaque parcours de M2 dispose d'un positionnement spécifique :</p> <p>La spécialité professionnelle <i>Commerce et Management International</i> s'inscrit dans le prolongement du M1, avec une sélection drastique et un important apport d'étudiants extérieurs à la mention.</p>

La spécialité professionnelle *Défense et dynamiques industrielles*, dispensée en formation initiale et en apprentissage, recrute essentiellement ses étudiants en dehors de la mention, principalement en provenance des instituts d'études politiques. Elle est réalisée en partenariat avec l'Ecole de Guerre, avec laquelle une convention est passée.

De création récente, la spécialité indifférenciée *Économie du secteur public* vise à former des cadres travaillant dans le domaine de l'évaluation et de l'expertise des politiques publiques, en recrutant ses étudiants, dans et en dehors de la mention.

Enfin le parcours indifférencié *Économie et droit*, lui aussi de création récente, s'inscrit dans une perspective interdisciplinaire qui lui permet de confronter les approches économiques et juridiques et aboutit aux métiers de l'expertise juridique et économique, sans négliger une ouverture sur la recherche dans ce domaine novateur. Ce parcours dispose d'une forte attractivité, qui lui permet de drainer des étudiants provenant de formations économiques et juridiques.

Ces deux dernières spécialités n'ont cependant pas de liens avec l'international.

Toutes les spécialités partagent un solide adossement recherche, par la participation des enseignants des différents laboratoires d'économie et de droit de l'Université Paris II Panthéon-Assas, et en offrant une bonne possibilité de poursuites d'études en thèse. La professionnalisation est aussi garantie par la participation de professionnels aux enseignements dans chacune des spécialités.

L'ouverture internationale est aussi particulièrement forte, avec des participations d'enseignants invités et des échanges d'étudiants, seule la spécialité *Économie du secteur public* étant un peu en retrait dans ce domaine. A noter que la spécialité *Droit et économie* dispose d'un partenariat privilégié avec la *Yale Law School*, qui aboutit à la création d'une *Summer School* conjointe « *Private Law and Economics* », et d'autres partenariats avec l'Angleterre, l'Allemagne ou l'Italie.

### Organisation pédagogique

La mention *Gouvernance économique internationale* présente une architecture paradoxale, avec un M1 et un M2 *Commerce et management international* conformes à son intitulé, et trois autres spécialités hétéroclites, disposant chacun d'un recrutement spécifique d'étudiants. Ces quatre parcours partagent toutefois un certain nombre d'enseignements communs, qui apparaissent en option des uns et des autres.

La professionnalisation de la formation apparaît essentiellement dans les différentes spécialités de M2, avec une part importante d'enseignements professionnels dans chacune d'elles, une place privilégiée de l'apprentissage et de la formation continue pour les deux spécialités professionnelles et la nécessité pour les étudiants en formation initiale suivant la voie professionnelle dans les deux spécialités indifférenciées de réaliser un stage de longue durée.

La place de la recherche dans l'organisation pédagogique est particulièrement importante dans les deux spécialités indifférenciées, mais elle l'est aussi dans les deux professionnelles par la nécessité de rédiger un mémoire d'initiation à la recherche pour *Commerce et management international* et par les relations étroites entre la direction du M2 *Défense et dynamiques industrielles* et la direction de l'institut des Hautes Études de Défense Nationale.

L'accès aux ressources numériques est bien assuré en M1, par contre ce point est peu, ou pas renseigné sur les différentes spécialités de M2, plus tournées vers les méthodes pédagogiques traditionnelles. Chacune des spécialités présente des modules tournés vers des mises en situation professionnelle, mais sans recours à des innovations pédagogiques.

L'ouverture à l'international de la mention se traduit en M1 par une forte mobilité sortante potentielle (54 places proposées) sans qu'on sache si toutes ces places sont pourvues. Par contre, pour les parcours de M2, si des partenariats sont revendiqués, ils se traduisent surtout par des interventions des professeurs invités des universités partenaires. Par contre, aucune mobilité sortante n'est mentionnée, et seul le parcours *Défense et dynamiques industrielles* fait mention de mobilités entrantes dans le cadre de partenariats internationaux.

### Pilotage

L'ensemble de la mention réunit des équipes pédagogiques diversifiées et de qualité, composées d'universitaires et de professionnels en proportions variables selon les différents parcours.

La mention dispose d'un conseil de perfectionnement, composé d'enseignants-chercheurs, de professionnels, d'étudiants et de personnels dont le fonctionnement et les prérogatives ne sont pas précisés. Chaque spécialité



est dirigée par un responsable qui selon les cas préside un Comité de pilotage (pour la mention *Commerce et management international*), un comité de perfectionnement (*Économie et droit*), ou simplement une équipe pédagogique (*Défense et dynamiques industrielles* et *Économie du secteur public*). Les modalités de réunion de ces différentes instances sont variables et adaptées à leur fonctionnement.

Les modalités de suivi des connaissances sont classiques en M1, avec un partage entre contrôle continu et terminal correspondant au partage cours/travaux dirigés (TD) et deux sessions d'examens. C'est aussi le cas des parcours en M2 qui laissent toutefois plus de place à l'évaluation de travaux personnels.

L'évaluation des enseignements est réalisée par internet, mais les seuls résultats disponibles sont relatifs à l'ensemble des formations de l'Université Paris II Panthéon-Assas, sans savoir si des évaluations spécifiques à chaque enseignement sont utilisées.

### Résultats constatés

La formation est attractive (420 candidatures en 2017-2018 en M1, la formation y ayant accueilli entre 73 et 104 étudiants sur le précédent quinquennal). De par la qualité de ses formations comme de ses équipes pédagogiques, la mention *Gouvernance économique internationale* peut se prévaloir de taux de réussite très élevés en M2 (de 90 à 100 % selon les spécialités), mais liés aussi à une sélection très drastique de ses étudiants sur l'ensemble de ses parcours (entre 12 et 23 % des inscrits de M1 accèdent à l'une de ses spécialités de M2 selon les années), à l'exception du parcours *Économie du secteur public* qui présente des effectifs faibles, en deçà de sa capacité d'accueil.

Les enquêtes d'insertion, très parcellaires, aboutissent sur la base des répondants à des résultats très satisfaisants en termes d'insertion professionnelle pour les deux spécialités professionnelles. Les résultats obtenus dans les deux à finalité indifférenciée, qui sont de création récente portent sur des effectifs trop faibles pour être utilisables.

Toutefois, la structuration de la mention, qui hérite en M2 d'anciennes formations de 3<sup>ème</sup> cycle en un an (Diplôme d'études approfondies - DEA, Diplôme d'études supérieures spécialisées - DESS) pose le problème du sort des étudiants issus du M1. En effet on observe selon le dossier, que seuls 12 étudiants ayant obtenu le M1 en 2015-2016 (sur 100 inscrits pédagogiques) ont été admis dans un M2 de la même mention. On se demande ce que sont devenus les autres étudiants du M1. La mention n'apparaît dans ce cadre que comme la juxtaposition de deux niveaux de formations autonomes, avec un niveau M2 juxtaposant des spécialités hétéroclites recrutant chacun des étudiants provenant d'autres masters. Cette situation paradoxale devrait disparaître avec la possibilité de sélectionner les étudiants en M1, et aboutir à une reconfiguration de la structure de la mention.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une formation fortement attractive (à l'exception de la spécialité *Économie du secteur public*).
- Des parcours de M2 à forte visibilité, reposant sur des compétences fortes et des partenariats structurants.
- Un adossement recherche de grande qualité.
- Des taux de réussite élevés en M2.

### Principaux points faibles :

- Un manque de cohérence de l'architecture de la mention, qui en M2 juxtapose des parcours n'ayant rien voir avec l'intitulé de la mention.
- Des structures de pilotage des spécialités hétérogènes, et un conseil de perfectionnement aux prérogatives et au fonctionnement imprécis.
- Une spécialité *Économie du secteur public* à faible attractivité au regard de la faiblesse de ses effectifs.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention *Gouvernance économique internationale* regroupe en son sein un ensemble de spécialités fortement attractives et sélectives, qui permettent à ses étudiants d'acquérir des connaissances et compétences de haut niveau, leur assurant sur la base des répondants une bonne insertion professionnelle ou une poursuite d'études en thèse de doctorat.

Il serait pourtant judicieux de rendre la structure de cette offre de formation plus cohérente en créant des mentions plus cohérentes et des M2 qui n'apparaissent que dans une seule mention, ce qui correspond aux projets émis dans le dossier. Cela pourrait toutefois poser des problèmes de respect de la nomenclature officielle des intitulés de master aux trois parcours *Économie et management international*, *Défense et dynamiques industrielles*, et *Économie et droit*. Le parcours *Économie du secteur public* devra par ailleurs prouver sa capacité à attirer des effectifs suffisants en M1.

Il serait aussi judicieux d'appliquer à certains enseignements de nouvelles modalités pédagogiques, (pédagogie inversée, jeux et simulations, travail de groupe) qui peuvent être facilement adoptées dans les différents parcours de la mention en trouvant le bon dosage.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

## MASTER INGÉNIERIE ÉCONOMIQUE ET STATISTIQUE

Établissement : Université Paris II Panthéon-Assas

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master (MA) mention *Ingénierie économique et statistique (IES)* est une formation économique à finalité professionnelle, proposée en formation initiale et en apprentissage (sur dossier en première année de master - M1, obligatoire en seconde année de master - M2) dans le cadre du Centre de formation des apprentis - CFA Formasup. Elle a pour objectif de former des cadres de haut niveau au traitement et à l'analyse des données économiques. Elle dispense en M1 un total de 672 heures d'enseignement en formation initiale et de 405 heures en formation en alternance ; dans la spécialité professionnelle de M2, dénommée *Ingénierie économique*, le volume horaire global pour chaque étudiant est de 1400 heures (400 heures de face-à-face pédagogique et 1000 heures en entreprise). La formation accueille les étudiants de 4<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> année du Coursus de Master en Ingénierie, Finance Quantitative et Statistique (CMI-EFIQuaS) délivré par l'Université Paris II Panthéon-Assas (un cursus universitaire en cinq ans labellisé « Investissements d'avenir » ; débouchant sur une fonction d'ingénieur sur le modèle international du *Master of Engineering*). Lors du dernier contrat le master était co-habilités avec l'Université Paris-Dauphine. La plupart des enseignements ont lieu dans les locaux de l'Université Paris II Panthéon-Assas sur le site d'Assas, les autres dans les ceux de l'Université Paris-Dauphine.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
Les compétences attendues sont clairement exposées, elles découlent des enseignements centrés sur les outils informatiques et statistiques, la finance et l'assurance. L'objectif de la formation est l'acquisition par les étudiants des compétences relevant de trois métiers : statisticien économètre pour le traitement des données, informaticien pour la connaissance et le choix des logiciels pertinents et économiste pour l'explicitation des résultats en tant qu'aide à la décision au sein des organisations. L'avantage relatif de la formation réside dans le caractère contextuel des débouchés : la finance et l'assurance pour l'essentiel. Les métiers accessibles sont bien décrits. Le public visé est bien circonscrit : les titulaires d'une licence (en M1) ou d'un M1 (pour le M2) en économétrie, mathématiques appliquées ou économie (si le niveau en mathématiques, statistiques et informatiques est jugé suffisant).
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
Cette formation affiche des objectifs proches de plusieurs autres masters en Île-de-France ou en province, qui sont bien identifiés. Sa spécificité est toutefois mise en avant : elle se veut à la fois plus généraliste, davantage

orientée vers les techniques informatiques et plus professionnalisante car délivrée en apprentissage (sur dossier en M1, obligatoire en M2). L'Association des Etudiants d'Ingénierie Economique d'Assas (AEIEA) (réseau Alumni) participe à la promotion du master. La formation est adossée à une unité de recherche dotée du statut d'équipe d'accueil, le Laboratoire d'économie mathématique et de microéconomie appliquée (*LEMMA*) dont les membres sont fortement impliqués dans le fonctionnement du master : en dehors des professionnels qui assurent en M2 plus de la moitié des enseignements, les enseignants-chercheurs qui interviennent dans le master appartiennent en majorité à ce laboratoire qui est membre du Labex MME-DII (Modèles Mathématiques et Economiques de la Dynamique, de l'Incertitude et des Interactions). Du fait de la forte présence de l'alternance, la formation est bien insérée dans l'environnement socio-économique. Aucune coopération internationale n'est mentionnée explicitement mais le projet ambitionne d'ouvrir davantage la formation à l'international, sans ignorer pour autant les difficultés de mise en œuvre de cette ouverture internationale pour des formations de cette nature.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est lisible mais plutôt complexe puisqu'elle sépare clairement le M1 du M2, délivré uniquement en alternance, en laissant également ouverte la possibilité de l'alternance dès le M1. Du fait de cette modalité d'enseignement, la professionnalisation est très présente. Le processus de validation des acquis de l'expérience n'est pas mentionné. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est bien documentée. Les stages ne concernent que les étudiants de M1 en formation initiale. La recherche est également bien présente dans la formation grâce notamment à la mise en place en M2 de séminaires théoriques, dans lesquels les étudiants sont en général amenés à présenter des articles scientifiques. Grâce aux mémoires que les apprentis réalisent et soutiennent à la fin de leur année d'apprentissage en M1 et en M2, une dimension de recherche appliquée est également présente dans la formation. L'utilisation du numérique reste classique : accès distant aux ressources documentaires et pédagogiques *via* la bibliothèque universitaire, le site web de l'Université et l'environnement numérique de travail - ENT notamment, accès aux bases de données, aux espaces collaboratifs de travail et d'échanges en ligne, etc. Dans le cadre du master, les étudiants disposent aussi d'une plateforme interactive. L'internationalisation de la formation se ramène à l'enseignement de l'anglais (36 heures en M1, 25 heures en M2), à la possibilité de suivre des études à l'étranger (conventions Erasmus+ et bilatérales) pour les étudiants de M1 en formation initiale ; pour ces derniers, un séjour d'un ou deux semestres à l'étranger dans une université étrangère est possible ; plusieurs cours sont également dispensés en anglais. A relever l'existence de pédagogies innovantes comme les classes inversées.

### Pilotage

L'équipe pédagogique comprend à la fois des enseignants-chercheurs et des professionnels (à part égale en M2). Elle est constituée d'une équipe de direction de quatre personnes (dont les deux co-directeurs), d'une équipe d'enseignants-chercheurs référents pour les apprentis de six personnes et d'une équipe d'enseignants-chercheurs en charge des cours. Les responsabilités pédagogiques sont bien distribuées. Un conseil de perfectionnement, commun avec le CMI-EFIQuaS, a été mis en place très récemment ; il comprend des enseignants-chercheurs, des professionnels, des étudiants et des personnels administratifs. On ignore la fréquence des réunions, la présence effective des diverses catégories de membres et le mode de diffusion des comptes rendus. Il ne joue pas encore un rôle important dans l'auto-évaluation. Une campagne d'évaluation des enseignements et des formations par les étudiants a été menée au niveau de l'Université Paris II Panthéon-Assas depuis 2012 (évaluation des enseignements d'anglais, de travaux dirigés et des masters durant leur seconde année) mais le grain n'est pas assez fin pour isoler le master IES. Les modalités de contrôle des connaissances et de fonctionnement des jurys sont bien précisées. On ne relève pas de déséquilibres notoires entre les volumes horaires de formation et les crédits européens associés.

### Résultats constatés

Un historique des candidatures au master témoigne d'une bonne attractivité : en 2017, 248 candidats pour 35 places en M1 et 69 pour 25 places en M2 effectivement ouvertes, 10 places étant prises par les apprentis M1 qui bénéficient d'un contrat de 2 ans. Les effectifs de la mention sont stables. Environ 40 % des étudiants du M1 intègrent un M2, la quasi-totalité le M2 de la mention. Les taux de réussite en M2 sont très bons : quasiment 100 % chaque année. Le suivi des diplômés du master est assuré par différents canaux : questionnaires envoyés aux diplômés, mise à jour de l'annuaire des anciens par l'AEIEA (Association des Etudiants en Ingénierie Economique d'Assas), enquêtes de réussite auprès des apprentis par le CFA Formasup. Une synthèse des enquêtes réalisées à l'échelle de la formation, six mois après l'obtention du diplôme, avec un taux de réponse de 90 % en moyenne,

donne une image positive de l'insertion professionnelle des diplômés : 70 % en moyenne ont obtenu un contrat à durée indéterminée (CDI) sur les cinq dernières années.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Efficacité des procédures de suivi des étudiants diplômés.
- Un très bon taux de réussite.
- Des débouchés professionnels bien ciblés et atteints.
- Un réel adossement à la recherche.
- Une équipe pédagogique solide et bien impliquée.

### Principaux points faibles :

- Des relations trop peu explicitées avec le CMI-EFiQuas alors que les étudiants de cette formation suivent les mêmes enseignements que les étudiants du master.
- Des coopérations internationales peu développées.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Ingénierie économique et statistique* délivré par l'Université Paris II Panthéon-Assas est une bonne formation attractive et efficace dans la préparation des étudiants à la vie professionnelle et leur insertion dans le monde de la finance et l'assurance pour l'essentiel. Les relations avec le CMI-EFiQuas devraient toutefois être plus explicites. Les étudiants devraient également être davantage impliqués dans le pilotage de la formation *via* notamment le conseil de perfectionnement. Dans le cadre de la reconfiguration des spécialités de M2 au format du master en deux ans prévue pour 2019, cette formation est intégrée à une mention *Économétrie, statistiques*, reconnue dans la nouvelle nomenclature, avec le projet d'y ouvrir aussi un parcours recherche (la cohabilitation avec l'Université Paris-Dauphine n'étant pas reconduite) ; il conviendrait d'être vigilant à l'égard de cette transformation du master qui pourrait se traduire par l'abandon de sa spécificité professionnalisante aujourd'hui très forte du fait de la délivrance du master en alternance.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

## MASTER MONNAIE, FINANCE, BANQUE

Établissement : Université Paris II Panthéon-Assas

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master du domaine *Économie gestion* mention *Monnaie-finance-banque* (MFB) de l'Université Paris II Panthéon-Assas offre quatre spécialités : *Économie et droit* (ED, également habilité dans les mentions *Droit des affaires*, *Économie managériale et industrielle*), *Macroéconomie monétaire et bancaire* (MMB) ayant toutes les deux comme finalité la recherche et la professionnalisation, *Finance* (F) et *Techniques financières et bancaires* (TFB) ayant une finalité uniquement professionnelle. Le master est proposé principalement en formation initiale dans la suite de la troisième année de licence mention *Économie et gestion*, parcours *Monnaie-finance*. La formation est organisée par l'Université Paris II Panthéon-Assas sur deux sites, d'Assas et de Panthéon.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>Les objectifs de la première année de master (M1) sont de former les étudiants pour les spécialités offertes en seconde année (M2) (sauf pour la spécialité <i>Économie et droit</i> qui recrute principalement dans une autre mention (<i>Économie managériale et industrielle</i>), ce qui interroge. Toutefois, le M1 est aussi destiné à permettre aux étudiants d'entrer dans la vie active dans les secteurs bancaire et financier après avoir acquis une culture bancaire et financière ainsi que des compétences sur la mise en œuvre des techniques statistiques. Les objectifs du M2 varient en fonction des quatre spécialités. La spécialité ED, à finalité indifférenciée (professionnelle et recherche), est en formation initiale avec deux parcours, juridique et économique. La spécialité MMB, aussi à finalité indifférenciée et en formation initiale, vise l'acquisition d'une formation à la fois théorique et pratique sur les métiers de chercheur, de banque et finance. La spécialité F, proposée en formation initiale mais accessible aussi par validation des acquis et expériences professionnelles (VAE), à finalité professionnelle, vise à donner des compétences en finance de marché, d'entreprise et en audit et conseil. La quatrième spécialité du master (TFB) est aussi à finalité professionnelle. Proposée en formation initiale et en apprentissage, elle est destinée à former des professionnels de la finance, capables de mobiliser des théories monétaires, bancaires et financières dans l'utilisation des instruments financiers de marché, des techniques de gestion financière, des risques, etc. La distinction entre ces trois spécialités n'apparaît pas clairement.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Le M1 MFB est reconnu dans le secteur banque, finance et assurance. Le master MFB et ses spécialités en M2 sont supportés par deux centres de recherche, le Centre de Recherches en Économie et Droit (CRED) et le Laboratoire d'Économie Mathématique et de Microéconomie Appliquée (LEMMA), toutes deux équipes</p>

d'accueil rattachées à l'école doctorale « Économie, Gestion, Information et Communication » (EGIC), et dont sont membres la plupart des enseignants qui interviennent dans la formation.

Le master a une dimension internationale forte avec seize accords Erasmus+ et dix conventions bilatérales pouvant permettre aux étudiants de M1 de passer le premier semestre dans une université partenaire. Cette dimension est appuyée par une attestation de niveau d'anglais délivrée en M1 et aussi par le Pôle langues de l'établissement qui prépare les étudiants aux certifications internationales comme le *Test of English for international communication* (TOEIC) et le Diplôme d'espagnol comme langue étrangère (DELE).

La spécialité ED en M2 se présente comme une formation innovante, en partenariat avec la *Yale Law School* et en lien étroit avec l'*European Association of Law and Economics* et le programme *Erasmus Law and Economics*. La spécialité F, professionnelle, est en concurrence avec d'autres masters du même type de Paris Dauphine et de Paris 1. La spécialité MMB a une visée essentiellement recherche. La spécialité TFB, à finalité professionnelle qui propose un spectre large de métiers de la finance (d'entreprise et de marché) entretient des liens dits « tacites » avec des entreprises et est en partenariat avec la société France Training afin de préparer les étudiants à la certification professionnelle *Chartered Financial Analyst*.

### Organisation pédagogique

En M1, 429 heures de cours magistral (CM) et 177 heures de travaux dirigés (TD) sont dispensées autour de matières communes à tous les candidats, débouchant sur deux sessions d'examens.

En M2 spécialité ED, les étudiants suivent un tronc commun obligatoire de 120 heures. Ils ont la possibilité de choisir, selon la spécialité préparée, différents cours optionnels sur une liste de 12 possibilités dont « Initiation à la recherche » afin de totaliser 360 heures sur l'année. Cette organisation personnalisée est assez originale et très intéressante pour les étudiants. Il est également proposé une branche professionnelle, renforçant l'insertion des étudiants. Elle requiert un stage d'au moins trois mois sous la direction d'un maître de stage et d'un enseignant du master débouchant sur une soutenance de stage qui constitue une note éliminatoire. Une branche « recherche » est sanctionnée par un mémoire à soutenir dont la note égale ou supérieure à 10/20 est une condition *sine qua non* de l'obtention du diplôme.

La spécialité F est uniquement organisée autour de quatre modules comprenant chacune 5 à 6 enseignements, tous obligatoires et totalisant 480 heures sur l'année. L'obtention du diplôme est conditionnée aussi par l'obtention de la moyenne à la note de stage (d'une durée minimale de trois mois) mais aussi par l'obtention d'une note au moins égale à 5/20 dans l'ensemble des matières suivies. La spécialité nécessite la maîtrise de l'anglais.

La spécialité MMB est, elle aussi, personnalisable par les étudiants. Elle est organisée autour de 10 matières à choisir parmi les 12 proposées. Le choix des matières est déterminé par la nature professionnelle ou recherche du parcours. Le volume total du diplôme est de 300 heures. Dans le parcours professionnel, le stage est obligatoire tandis que le parcours recherche requiert la rédaction d'un mémoire. Dans les deux cas, la moyenne est une condition de l'obtention du diplôme.

La spécialité TFB, à finalité professionnelle, correspond à un volume total de 618 heures pour un volume global par étudiant de 420 heures. 12 enseignements, dits fondamentaux, sont obligatoires et forment le tronc commun. Elle propose aussi la formation en apprentissage (avec le CFA Formasup – centre de formation des apprentis) et l'accès par validation des acquis professionnels reste possible ce qui renforce le caractère professionnalisant de la formation.

Le dossier fait état d'un accès numérique concernant les ressources documentaires, l'environnement numérique de travail (ENT) et de la disponibilité en ligne des cours, exercices et MOOCS (formation en ligne ouverte à tous), notamment en M1. Toutefois, au niveau du M2, les informations restent vagues et ne font état d'aucune action précise en cours ou à venir en matière d'utilisation de nouvelles technologies et des pédagogies innovantes.

Dans son ensemble, la formation se veut internationale au travers des partenariats au niveau Erasmus + et conventions en M1 mais ne fait pas état d'éventuels projets d'internationalisation des spécialités qui pourraient pourtant faciliter - augmenter la mobilité des étudiants sortants et entrants mais aussi la visibilité internationale de la formation (à travers, par exemple, des conventions de double diplomation ou de charte doctorale multilatérale, au-delà de quelques liens particuliers comme avec *Yale Law School*).

Les maquettes révèlent un déséquilibre en volume d'heures effectuées dans chacune des spécialités, l'écart pouvant aller de 300 heures à 480 heures.

### Pilotage

En M1, l'équipe pédagogique est principalement composée des enseignants en poste dans l'établissement dont 6 professeurs (PR), 6 maîtres de conférences (MCF) et 4 professeurs agrégés (PRAG), accompagnés de 10 professionnels extérieurs à l'établissement et de 2 MCF venant d'autres établissements. En M1, plupart des cours sont effectués par les enseignants et un peu plus d'un tiers par des intervenants extérieurs. En M2, la proportion des intervenants professionnels augmente selon la spécialité.

Le M2 ED comprend 11 PR, 4 MCF, 1 professeur associé (PAST), 5 enseignants d'autres établissements et 7 intervenants extérieurs.

Les M2 F et M2 TFB sont particulièrement appuyés par des intervenants extérieurs aux côtés des enseignants de l'établissement. Ainsi, la première spécialité est opérée par 2 PR, 6 MCF, 2 PAST et 11 intervenants extérieurs tandis que le M2 TFB comprend 2 MCF, 3 PRAG, 10 intervenants extérieurs à l'établissement et 1 enseignant d'une autre université.

L'équipe de M2 MMB est constituée de 4 PR, 3 MCF, 1 PAST et 6 professionnels extérieurs.

Outre le conseil de perfectionnement en M1, les spécialités de M2 sont accompagnées par des comités de pilotages formés des enseignants et des personnalités extérieures, se réunissant, en moyenne, une fois par an.

L'existence d'un réseau des anciens selon les spécialités joue un rôle d'organisateur et d'informateur en vue d'aider les étudiants dans leur recherche de stage mais aussi dans l'organisation de leur travail durant leur formation. Toutefois, ce point n'est pas très développé dans les documents et mériterait plus de précision quant à sa place dans les stratégies des équipes de la formation. La même question pourrait se poser en ce qui concerne le suivi des stages dans les différentes spécialités. Des enquêtes régulières, sous forme de questionnaires, en vue d'évaluer les formations par les étudiants, sont effectuées même si le nombre de réponses effectivement obtenues reste relativement faible. Toutefois, en dehors de la spécialité F, le dossier n'offre pas d'information précise sur le suivi des diplômés et le suivi des compétences.

### Résultats constatés

Le master accueille, en 2016-2017, 104 étudiants en M1. En M2 ED 20, M2 F 23, M2 MMB 21 et M2 TFB 47, chaque spécialité recevant entre 4 à 10 fois plus de candidatures qu'elle n'offre de places. Ceci dénote une attractivité évidente bien qu'en décroissance sur la dernière année pour certaines des spécialités.

Pour ED, le nombre d'inscrits reste à peu près stable, autour de 20 étudiants en 2016-2017 et l'attractivité est observée à travers les 310 candidatures pour une capacité d'accueil de 25 étudiants. Le taux de sélection en 2016-2017 dans la spécialité F est de 15 recrutements pour 300-400 candidats, ce qui correspond à une baisse du nombre de dossiers de candidatures sur la période 2012-2017, avec 23 inscrits en 2016-2017. Toutefois, un renversement de cette tendance est attendu puisqu'en 2017, près de 600 des 1 000 dossiers déposés l'ont été dans le parcours Finance en M1. La spécialité MMB a reçu 128 candidatures pour 35 places offertes en 2016-2017. Toutefois, sur la période 2012-2017, le nombre de candidatures est passé de 407 à 128, ce qui dénote une baisse sensible de candidatures pour cette formation même si lors du recrutement en M1 en 2017, près de 200 dossiers étaient destinés au parcours MMB. Il conviendrait néanmoins de souligner que le nombre d'inscrits pédagogiques varie entre 17 et 29 sur 2012-2017, pour s'établir à 21 étudiants en 2016-2017. Les effectifs de TFF varient entre 39 et 59 inscrits sur 2012-2017 (47 en 2016-2017). En 2017, plus de mille candidatures ont été enregistrées, ce qui dénote une attractivité de la formation, même si il existe d'autres établissements parisiens, provinciaux et aussi étrangers qui offrent des formations similaires. Cependant, les effectifs admis en M1 sont en décroissance, passant de 265 en 2012-2013 à 104 en 2016-2017.

En 2015-2016, seulement 28 diplômés du M1 sur 158 avaient été admis dans une spécialité de M2 du master, ce qui signifie que contrairement à l'objectif annoncé, le M2 recrute plus de candidats venant de l'extérieur que du M1 lui-même. Les documents fournis ne donnent pas d'information sur ce que deviennent les autres étudiants du M1. Cette tendance sera certainement renversée à partir de l'année prochaine avec la sélection dès le M1 des candidats qui, pour la plupart, risquent de continuer en une spécialité M2 du master.

Sur la période 2012-2016, le M2 ED connaît une baisse du taux de réussite (passant de 88 % à 78 %), le M2 F de même (de 83,3 % à 78,6 % de 2012-2013 à 2015-2016). Tandis que le M2 TFB maintient son taux de réussite à 100 % (probablement grâce à son caractère de formation très professionnalisante avec des stages d'intégration – formation en alternance avec un contrat d'apprentissage, le M2 MMB connaît le taux le plus bas, qui passe de 91,7 % en 2012-2013 à 58,8 % en 2015-2016. On regrettera l'absence d'une analyse poussée sur cette évolution des résultats dans les différentes spécialités.



En dehors de la spécialité F, qui fait état de statistiques sur la période 2009-2017, fondées sur un taux de réponse de 39,4 % sur 155 anciens diplômés ayant été sollicités (avec 44 personnes avec un emploi en contrat à durée indéterminée - CDI), les autres spécialités restent quelque peu vagues sur les taux et conditions d'insertion de leurs diplômés. Il est vrai que cette question nécessite une réorganisation des procédures de suivi des diplômés.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Equipe pédagogique de qualité.
- Forte attractivité.
- Bonne adéquation de la formation aux objectifs.

### Principaux points faibles :

- Manque de répondants aux enquêtes pour apprécier l'insertion des diplômés.
- Difficulté d'apprécier l'évolution de nouvelles candidatures, due au manque d'informations sur les liens entre M1 et M2.
- Insuffisance du rayonnement international, du fait d'une insuffisance de partenariats et accords et conventions avec des universités étrangères.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Un certain nombre d'améliorations sur le pilotage, sur l'architecture de l'offre de formation en économie du master et sur la visibilité internationale pourraient être envisagés. Il serait ainsi judicieux de mettre en place les moyens d'un suivi des diplômés et de connaître leur insertion effective d'autant plus que des efforts réels semblent consentis en matière de formation d'un réseau d'anciens. Également, la formation devrait gagner en visibilité internationale avec une plus grande attention portée sur le développement des accords et conventions avec des universités étrangères, européennes ou autres, au niveau master et doctorat.

## OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



UNIVERSITÉ PARIS II  
PANTHÉON - ASSAS

Paris, le 10 avril 2018

**Observations sur le rapport d'évaluation du champ de formations ÉCONOMIE de l'Université Paris II Panthéon-Assas**

*À l'attention de Monsieur le Directeur du département d'évaluation des formations du Hcéres*

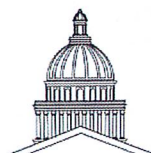
Monsieur le Directeur,

Suite à l'expertise des dossiers déposés par l'Université Paris II Panthéon-Assas, vous nous avez fait parvenir le rapport d'évaluation du champ de formations ÉCONOMIE afin que l'Université puisse, si elle le souhaite, formuler des observations.

La réponse de l'Université Paris II Panthéon-Assas est développée dans le document ci-après.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Guillaume Leyte  
Président de l'Université Paris II



UNIVERSITÉ PARIS II  
PANTHÉON - ASSAS

Le département de Sciences économiques de l'Université Paris II remercie les experts du Hcéres pour le travail consacré à la rédaction du rapport d'évaluation, dont il a pris connaissance avec intérêt.

Il se félicite du bilan d'ensemble positif qui s'en dégage, le document transmis soulignant en effet que les formations relevant du champ Économie sont animées par des équipes pédagogiques « *diversifiées et de qualité* », « *jouissent d'une bonne notoriété* », présentent des taux de réussite « *très satisfaisants* » et « *bénéficient d'un adossement à la recherche et d'une dimension professionnalisante de grande qualité* ».

Mais il ne s'y arrêtera pas plus que de besoin, préférant concentrer sa réponse sur les interrogations, les points d'achoppement et les marges de progression, d'autant qu'il souscrit à plusieurs des remarques et recommandations émises par les experts.

### 1) À l'échelle de l'établissement

Pour ce qui concerne en premier lieu les **chiffres** relatifs aux taux de réussite en master 1, aux taux de passage / sortie des étudiants entre le master 1 et le master 2 et au nombre d'étudiants étrangers dans les formations, les matrices Hcéres renseignées n'intégrant pas ces données, celles-ci sont donc indiquées ci-dessous pour l'année 2016-2017.

#### Taux de réussite M1 (2016-2017)

Mentions	Effectifs	Pourcentages
<b>M1 Économie managériale et industrielle</b>	<b>39</b>	
Admis	25	64,1 %
Défaillant / Ajourné	13	33,3 %
En attente de résultats	1	2,6 %
<b>M1 Gouvernance économique internationale</b>	<b>88</b>	
Admis	70	79,5%
Défaillant / Ajourné	18	20,5%
<b>M1 Ingénierie économique et statistique</b>	<b>32</b>	
Admis	26	81,3%
Défaillant / Ajourné	6	18,8%
<b>M1 Monnaie-finance-banque</b>	<b>131</b>	
Admis	101	77,1%
Défaillant / Ajourné	30	22,9%

**Passage M1 Inscrits (2016-2017)**

<b>Mentions</b>	<b>Effectifs</b>
<b>Économie managériale et industrielle</b>	<b>56</b>
Master 1 - Économie managériale et industrielle	9
Master 2 - Économie managériale et industrielle	12
Master 2 - Gouvernance économique internationale / Sciences de gestion	1
Master 2 - Ingénierie économique et statistique	1
Master 2 - Monnaie-finance-banque	1
Master 2 - Sciences de gestion	3
Licence 3 - Économie et gestion	1
Cursus d'accompagnement	2
Sortant	26
<b>Gouvernance économique internationale</b>	<b>133</b>
Master 1 - Gouvernance économique internationale	4
Master 2 - Droit des affaires / Gouvernance économique internationale / Monnaie-Finance-Banque / Économie managériale et industrielle	2
Master 2 - Économie managériale et industrielle	3
Master 2 - Gouvernance économique internationale	6
Master 2 - Gouvernance économique internationale / Sciences de gestion	8
Master 2 - Ingénierie économique et statistique	2
Master 2 - Monnaie-finance-banque	1
Master 2 - Sciences de gestion	4
Licence 3 - Économie et gestion	5
Doctorat	1
Sortant	97
<b>Ingénierie économique et statistique</b>	<b>32</b>
Master 1 - Ingénierie économique et statistique	3
Master 2 - Économie managériale et industrielle	2
Master 2 - Ingénierie économique et statistique	14
Master 2 - Sciences de gestion	1
Sortant	12
<b>Monnaie-finance-banque</b>	<b>145</b>
Master 1 - Économie managériale et industrielle	1
Master 1 - Ingénierie économique et statistique	1
Master 1 - Monnaie-finance-banque	13
Master 2 - Économie managériale et industrielle	1
Master 2 - Gouvernance économique internationale	1
Master 2 - Monnaie-finance-banque	36
Master 2 - Sciences de gestion	1
Licence 3 - Économie et gestion	11
Cursus d'accompagnement	3
Sortant	77

**Étudiants étrangers (2016-2017)**

Mentions	Effectifs	Pourcentages
<b>Économie managériale et industrielle</b>		
M1	18	32,1%
M2	32	57,1%
<b>Gouvernance économique internationale</b>		
M1	34	25,6%
M2	12	38,7%
<b>Ingénierie économique et statistique</b>		
M1	7	21,9%
M2	9	30%
<b>Monnaie-finance-banque</b>		
M1	31	21,4%
M2	42	33,6%

S'agissant du **suivi des diplômés**, celui-ci relève de la politique générale de l'établissement, l'Université Paris II ayant choisi jusqu'à présent :

- d'une part de laisser les responsables des formations libres d'effectuer ou non ce suivi et, le cas échéant, d'en exploiter et/ou d'en diffuser les résultats (sous réserve de l'accord des étudiants concernés) ;
- d'autre part de concentrer ses efforts sur l'enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de M2 demandée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et menée tous les ans, entre décembre et mars, sur la base du référentiel ministériel : les étudiants diplômés sont interrogés à l'issue d'un temps d'observation allant de 18 à 30 mois à la date de validation du diplôme.

Une réflexion est cependant ouverte (les taux de retour étant effectivement peu significatifs et difficilement exploitables) quant à la mise en œuvre d'une autre forme de suivi des diplômés, plus systématique et plus efficace, à l'occasion du prochain contrat quinquennal.

**2) À l'échelle du champ**

Sur les divers **manques de visibilité** au sein du champ Économie relevés par les experts, le département de Sciences économiques peut d'ores et déjà préciser que :

- l'offre future de masters s'inscrira bien dans le cadre de la nouvelle nomenclature et sera davantage lisible ; ainsi, le parcours Économie et droit ne sera plus présent dans plusieurs mentions mais intégré uniquement dans une mention Économie du droit ;
- la faible visibilité internationale des formations s'explique pour partie par la difficulté de proposer des cours en anglais, notamment en licence, ce qui handicape la conclusion d'accords d'échange ; cette difficulté sera surmontée à l'avenir (projet de licence en anglais soutenu par l'établissement) ;

- le pilotage de la licence Économie et Gestion n'est flou que pour l'observateur extérieur à l'établissement et la présentation faite dans le dossier n'a sans doute pas suffisamment pris en compte cet aspect ; le mode de fonctionnement de l'établissement est tel que c'est le département de Sciences économiques, et son président en particulier, qui pilote la licence.

S'agissant des **relations inter-champs**, on peut rappeler que :

- la double-licence Droit-Économie & gestion est co-dirigée par un économiste et un juriste ;
- le master Économie et droit est co-dirigé par un économiste et un juriste ;
- le parcours Gestion en troisième année de licence est dirigé par un gestionnaire.

De sorte que les relations inter-champs sont bien manifestes.

Concernant les **conseils de perfectionnement**, ceux-ci ayant été mis en place, conformément à l'article L.611-2 du Code de l'Éducation, au niveau des mentions seulement à la fin du second semestre 2017, il n'était pas encore possible d'évoquer plus précisément leur fréquence, leur périmètre de compétence ou les modalités de diffusion des comptes rendus dans le cadre du dossier déposé.

Enfin, sur les **pratiques pédagogiques innovantes**, le principe de la classe inversée est utilisé notamment dans le Collège d'économie ou alors en master. Il ne paraît pas à ce point révolutionnaire que son utilisation doive être signalée systématiquement.

### 3) À l'échelle des formations

Pour ce qui est du **master Expertise économique et juridique des systèmes d'information**, la notion de système d'information est une notion relevant de l'informatique et de la gestion et n'a pas de rapport immédiat avec les médias.

Au sujet du manque de spécificité des parcours de la **mention Monnaie-finance-banque**, on peut dire que le parcours Finance est plus orienté « finance d'entreprise », le parcours Techniques financière et bancaires concerne plutôt les activités de marchés, tandis que le parcours Macroéconomie monétaire et bancaire est davantage tourné vers les activités bancaires.

S'agissant des deux parcours dont les experts relèvent la **faiblesse des effectifs**, le premier, Économie des réseaux : concurrence, régulation et stratégie est amené à disparaître dans la prochaine offre de formation ; le second, Économie du secteur public bénéficiera d'une mention propre et d'une collaboration renforcée avec les juristes publicistes, ce qui devrait augmenter sa notoriété.

Plus spécifiquement, les responsables du **master Gouvernance Économique Internationale (GEI)** ont pris bonne note des analyses des experts. L'essentiel des remarques critiques

concernant l'architecture du master ne s'appliqueront plus à l'offre de formation correspondante élaborée en prévision du prochain contrat d'établissement :

- la mention GEI ne figurant pas dans la nomenclature des mentions de master, elle est supprimée ; l'appellation Gouvernance Économique Internationale devient, dans la nouvelle arborescence, un simple parcours du master Économie et Management Publics (EMP) tandis qu'un parcours Stratégie Économique Internationale est créé dans le master Management et Commerce International ; ces deux intitulés de parcours permettent de souligner que les deux masters prolongent l'option Économie Internationale de la 3<sup>ème</sup> année de licence ;
- au master 2 Commerce et Management International se substitue le master en deux ans Management et Commerce International (intitulé de la nomenclature normalisée) ;
- au master 2 Économie du Secteur Public se substitue le master en deux ans Économie et Management Publics (intitulé de la nomenclature normalisée) ;
- le master 2 Défense et Dynamiques Industrielles sort du domaine des masters d'économie tandis que le master 2 Économie et droit aura sa propre mention de master ; ni l'un ni l'autre ne sont rattachés aux parcours des deux précédents qui concentrent désormais la dimension internationale, qu'elle soit privée ou publique.

Les interrogations du rapport quant au devenir des étudiants du master 1 Gouvernance Économique Internationale qui n'étaient pas acceptés dans un master 2 de la mention sont devenues sans objet à la suite du passage au recrutement à l'entrée du master 1. Tous les étudiants du master 1 Gouvernance Économique Internationale ayant obtenu la moyenne à l'issue de leur année seront reçus de droit dans l'un des deux masters 2 de la mention (Commerce et Management International ou Économie du Secteur Public cette année et la suivante, selon leur choix de parcours). Il en ira de même, bien entendu, pour les futures mentions de master Management et Commerce International et Économie et Management Publics.

Le lien avec l'international est renforcé, en substance et en lisibilité, dans les nouvelles maquettes. Les enseignements du master 1 font une large place à la dimension internationale avec des ajouts substantiels tels que des enseignements en matière douanière, en gestion du risque international ou encore en finance internationale. De même, un cours d'économie politique européenne a été introduit dans la maquette de la deuxième année du master Économie et Management Publics. Cette dimension, déjà très présente, sera également renforcée dans les activités pédagogiques : stages dans les organisations internationales (par exemple l'OCDE) ou en rapport avec l'international (par exemple le mécénat international à l'Institut Pasteur), voyage d'étude à la Commission Européenne, etc.

Des partenariats avec des organisations professionnelles (Administration des Douanes, Fédération des Conseillers du Commerce Extérieur) sont envisagés, ce qui devrait renforcer l'ancrage professionnel des deux masters, de même d'ailleurs que la possibilité de suivre ces formations dans le cadre de contrats d'apprentissage dès la première année de master.

Un travail sera fait pour améliorer la visibilité du master Économie et Management Publics, en développant la communication autour de cette formation, notamment par son introduction dans les classements de masters et la construction d'un site Internet.



Enfin, la complémentarité entre les deux mentions de master, complémentarité soulignée par la référence à la Gouvernance d'une part, la Stratégie d'autre part, Économique Internationale, doit être soulignée. Elle s'inscrit dans la perspective du développement des partenariats publics-privés et, plus généralement, des évolutions du secteur d'économie mixte ; elle permet ensuite d'élargir l'offre de formation en proposant aux étudiants ayant choisi de s'orienter vers l'économie internationale de trouver des débouchés dans les entreprises de droit privé ou public mais aussi dans des organisations ou institutions internationales.

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)